

## LES CONFLITS EN 2001 : *une légère baisse*

**Après deux années de hausse, le nombre de jours de grève dans les entreprises est en baisse de 14 % en 2001, retrouvant un niveau proche de celui enregistré au début des années 90.**

**Dans la fonction publique il a diminué de 32 %, donc beaucoup plus fortement que dans le secteur concurrentiel. Au total, le nombre de journées individuelles non travaillées passe au-dessous de deux millions, en recul de 27 % par rapport à 2000.**

En 2001, 691 914 journées individuelles non travaillées (JINT) ont été comptabilisées dans les entreprises (1) contre 807 558 en 2000 (tableau 1), soit un niveau proche de celui du début de la précédente décennie (graphique 1).

En France métropolitaine, le nombre de jours de grève pour 1 000 salariés marque, en 2001, une baisse de 17 % par rapport à 2000. Cette baisse s'observe dans toutes les régions métropolitaines, à l'exception de Provence-Alpes-Côte d'Azur (tableau 2 et carte).

(1) - Il s'agit des entreprises du secteur privé et des grandes entreprises publiques du secteur marchand.

(2) - Cet indicateur rapporte le nombre de journées individuelles non travaillées dans les conflits localisés, à l'effectif total des salariés Unédic du 31 décembre de l'année précédente (hors DOM, pour lesquels ce calcul n'est pas possible).

Une conjoncture économique nettement moins favorable que les années précédentes, ainsi que la baisse du nombre d'accords d'entreprises (notamment sur la réduction du temps de travail) par rapport au record enregistré en 2000, expliquent, au moins partiellement, cette baisse de l'activité conflictuelle (graphique 2).

### Moins de grèves, mais bien suivies et plus longues

La part de grévistes dans les effectifs des établissements en grève diminue légèrement (-2 points). Le taux de participation passe ainsi de 37 % à 35 % (tableau 1 et graphique 3). Cependant, le léger recul de ce taux s'inscrit dans une tendance de long terme (depuis 1990) à la hausse : si les conflits deviennent moins nombreux, en revanche, ils sont plus mobilisateurs. De plus, lorsque qu'une grève est décidée, sa durée s'allonge : en 2001, il faut compter presque quatre jours non travaillés par gréviste, alors que la durée moyenne des grèves n'atteignait pas trois jours en 1997 et en 1998, et les dépassait légèrement en 1999.

### Beaucoup moins de grèves lors du second semestre

En 2001, à la différence des années précédentes, les trois quarts des conflits ont eu lieu au cours du premier semestre (graphique 4). Le mois de janvier rassemble, à lui seul, plus de 20 % du total des jours de grève annuel : de nombreuses grèves « salariales » se sont déroulées durant ce mois, notamment dans le secteur bancaire (Crédit Mutuel, Crédit agricole, Caisses d'épargne). Après le traditionnel creux du mois d'août, les conflits reprennent, mais beaucoup moins fortement que lors des années précédentes : cette faible reprise

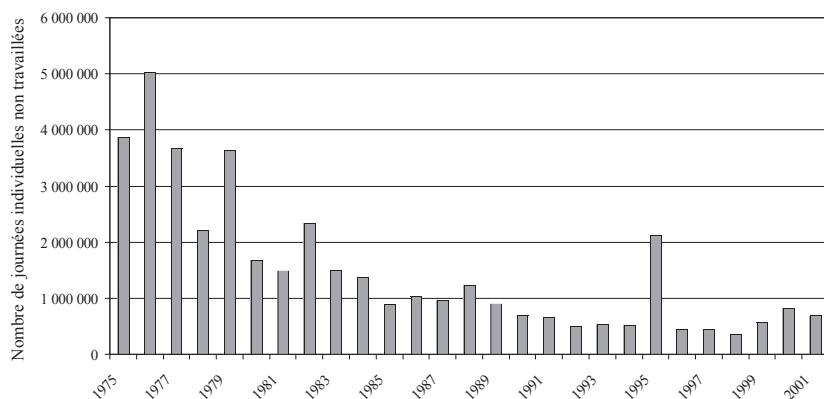
Tableau 1  
Les grèves dans les entreprises (\*)

	2000	2001
<b>Conflits localisés</b>		
Nombre de conflits observés .....	2768	2 131
Nombre de conflits résolus .....	1556	1 089
Effectifs totaux des établissements concernés .....	598 570	403 764
Effectif ayant cessé le travail.....	222 241	142 608
Nombre de JINT (**)	807 558	691 914
dont : survenus dans les établissements de plus de 500 salariés	49 %	41 %
Taux de participation (***)	37 %	35 %

(\*) - Entreprises du secteur privé et public nationalisé.  
(\*\*) - JINT : journées individuelles non travaillées.  
(\*\*\*) Ce taux est égal à l'effectif de grévistes/ effectif salarié des établissements en grève.

Source : DARES.

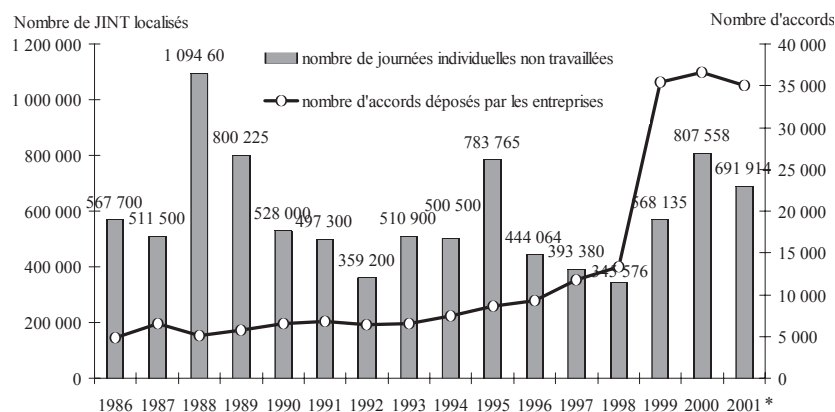
Graphique 1  
Évolution du nombre de jours de grève, hors fonction publique \*



\* - Champ : entreprises du secteur privé et public nationalisé, pour les conflits localisés et généralisés.

Source : DARES.

Graphique 2  
Évolution du nombre de jours de grève dans les conflits localisés, hors fonction publique, et du nombre d'accords déposés par les entreprises (y compris sur les 35 heures)



\* - 2001 : données provisoires pour le nombre d'accords.

Champ : entreprises du secteur privé et nationalisé.

Source : DARES.

conflictuelle est à relier à l'inflexion du marché du travail, débutant justement l'été 2001.

### Le recul est surtout sensible dans les grandes entreprises

La part de jours de grève décomptés dans les entreprises de plus de 500 salariés recule de 49 % en 2000 à 41 % en 2001, et leur taux de conflictualité, ou nombre de jours de grève pour 1 000 salariés, chute très fortement (tableau 1 et graphique 5). Dans les autres entreprises, l'évolution de ce taux est également à la baisse, d'autant plus forte que l'effectif de salariés est élevé. Finalement, c'est dans les plus petites entreprises, coutumières d'un faible niveau de conflictualité, que la baisse se fait le moins sentir.

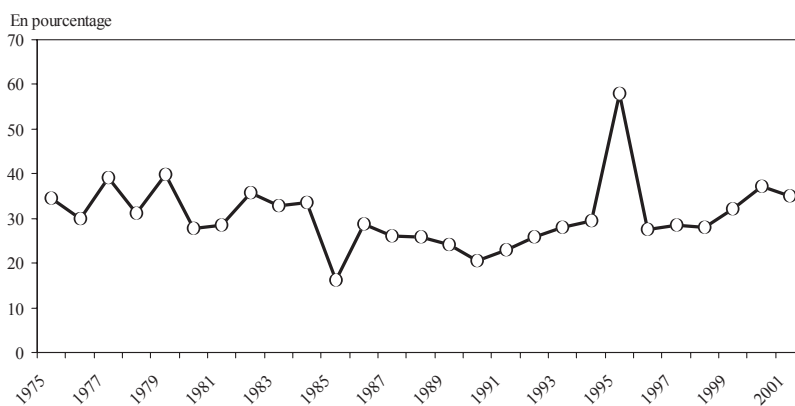
### Secteur privé : les salaires, premier thème de conflits...

Environ la moitié des conflits localisés ayant touché le secteur privé ont fait l'objet d'une étude plus précise quant à leurs enjeux et leur aboutissement (encadré).

En 2001, la prédominance des revendications liées aux salaires est plus nette au premier semestre (40 % du total des grèves) qu'au second (31 %), durant lequel les conflits sur le thème de l'emploi progressent.

La part des revendications portant sur les salaires est en augmentation de quatre points par rapport à 2000 (graphique 6). Les salaires représentent 37 % des motifs de conflits. L'enjeu salarial est particulièrement présent dans des branches telles que le commerce, la métallurgie, la réparation automobile, la santé et l'action sociale, la construction et les industries agroalimentaires. Comme les années précédentes, les revendications portent d'abord

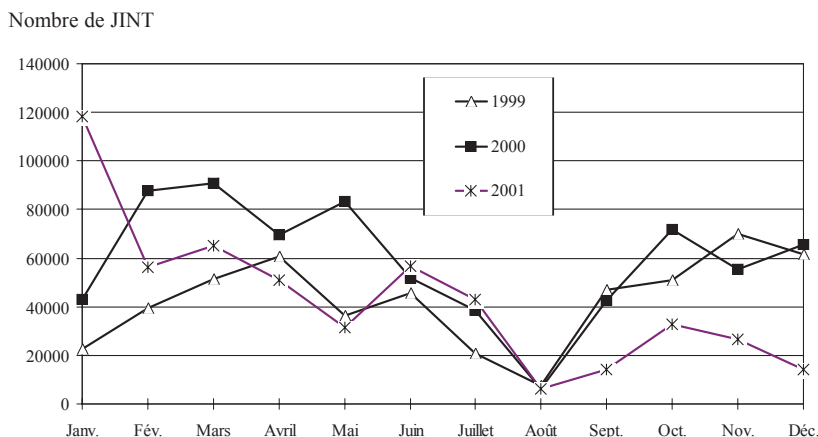
Graphique 3  
Évolution du taux de participation dans les conflits du travail \*, hors fonction publique



\* - Ce taux est le rapport : effectif de grévistes / effectif des établissements en grève, pour l'ensemble des conflits localisés et généralisés.

Source : DARES.

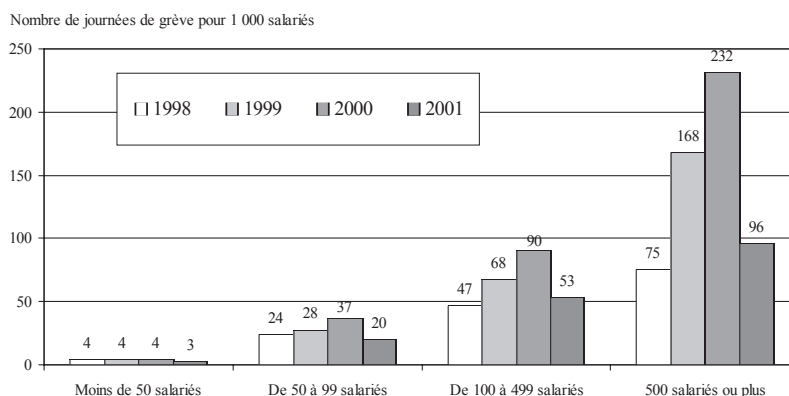
Graphique 4  
Répartition mensuelle des jours de grève dans les conflits localisés



Champ : entreprises du secteur privé et public nationalisé, pour les conflits localisés du travail.

Source : DARES.

Graphique 5  
Évolution du taux de conflictualité \*, selon la taille de l'entreprise, dans les conflits localisés



\* - Ce taux représente le nombre de jours de grève pour 1 000 salariés, calculé sur l'effectif Unédic de l'année précédente.

Champ : entreprises du secteur privé et public nationalisé.

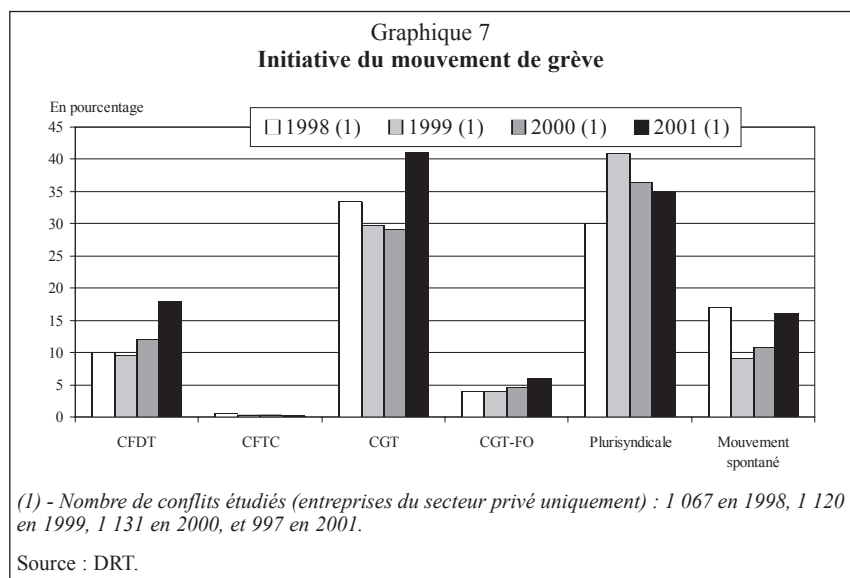
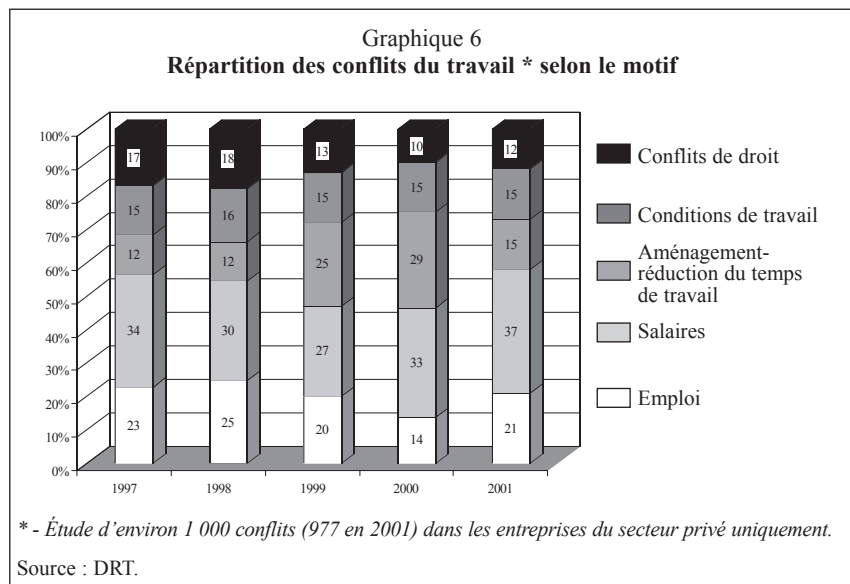
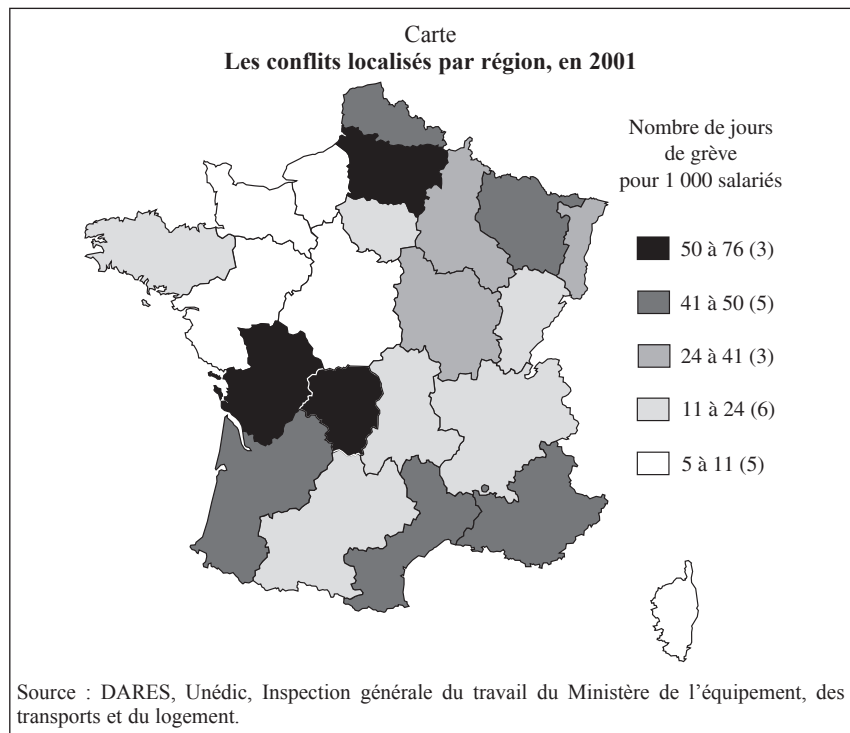
Source : DARES.

sur l'augmentation globale des salaires, puis sur l'attribution de primes et la révision des grilles de classification. Les conflits sur les salaires se soldent plus souvent que les autres par la satisfaction totale ou partielle des revendications.

### ...suivi de près par l'emploi

Le thème de l'emploi concentre 21 % des revendications, en forte augmentation par rapport à l'année 2000 (14 %). Elles s'expriment majoritairement à la suite de l'inquiétude manifestée par les salariés sur l'avenir de leur entreprise, dans des secteurs fortement touchés par des modifications structurelles et des décisions économiques marquées par la concurrence mondiale : ainsi chez « Marks et Spencer », dont la maison mère a annoncé en mars 2001 la fermeture de tous ses magasins français et de plusieurs sites en Europe, ou lors de l'annonce du plan social de Lu-Danone, sans oublier le long conflit de Mouliness, qui a connu plusieurs plans sociaux avant la fermeture définitive.

L'importance relative des autres thèmes généraux de revendication, comme les conditions de travail (15 %) et le respect du droit du travail (12 %), demeure stable. Celui de l'aménagement et de la réduction du temps de travail est en net repli : de 25 % en 2000 à 15 % en 2001. L'essentiel des passages à 35 heures a, en effet, eu lieu avant 2001 dans les entreprises de plus de 20 salariés. Enfin, quand un conflit a pour motif principal un problème de conditions de travail, c'est, dans plus de la moitié des cas, lié à l'organisation du travail.



## LES STATISTIQUES SUR LES CONFLITS DU TRAVAIL

Les statistiques présentées ici portent sur les conflits collectifs qui donnent lieu à cessation totale du travail, c'est-à-dire les grèves, au sens du code du travail. D'autres formes d'action, comme les manifestations, les grèves perlées ou les grèves du zèle, ne sont pas comptabilisées.

Le champ de la statistique des conflits du travail suivi par la DARES couvre l'ensemble des entreprises privées (y compris le secteur agricole) et publiques nationalisées, en métropole, et depuis 1995, dans les DOM (uniquement la Réunion et la Martinique, en 2001). Elle est issue d'une remontée administrative d'informations, et non d'une enquête. Les directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) fournissent mensuellement à la DARES des états régionaux récapitulatifs (en 2001, la poursuite d'un mouvement, initié en 2000, de grève des remontées administratives au niveau départemental, a perturbé la collecte des données pour quelques régions).

Enfin, l'inspection générale du travail du ministère de l'équipement, des transports et du logement fournit à la DARES les chiffres sur les conflits relevant de son secteur, public et privé.

De son côté, la direction des relations du travail (DRT) dresse un bilan de la conflictualité à partir des fiches qu'elle reçoit des directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP). Ces fiches, renseignées par les sections d'inspection du travail, retracent de façon détaillée le début et la fin de chaque conflit localisé, dans les entreprises du secteur privé (hors secteur public, transport et agriculture). Ainsi, en 2001, 977 grèves ont été étudiées (un peu moins de la moitié du nombre de conflits localisés recensés par la DARES), l'histoire de chaque conflit, de l'initiative de l'action à ses résultats, étant prise en compte.

Pour le décompte des jours de grève, une distinction avait été instituée, à partir de 1975, entre conflits localisés et conflits généralisés, selon l'origine du mot d'ordre de grève. Si le mot d'ordre était propre à l'entreprise, il s'agissait d'un conflit localisé. S'il était extérieur à l'entreprise, et commun à plusieurs d'entre elles, il s'agissait d'un conflit généralisé. Mais, de fait, cette distinction est tombée en désuétude au niveau des services déconcentrés du Ministère, qui assurent la transmission des données sur les grèves. Ainsi, en 2001, aucun conflit généralisé n'a pu être recensé. Pourtant une journée d'action interprofessionnelle a bien été organisée le 16 octobre 2001 notamment par la CGT-FO, la CGT, la FSU, même si elle a peu mobilisé dans le privé ; de même les convoyeurs de fonds ont conduit deux journées de grève nationale les 11 janvier et 7 août 2001, pour protester contre des agressions dont certains d'entre eux furent victimes.

Les données relatives aux grèves dans la fonction publique d'État (hors fonction publique hospitalière et collectivités territoriales) sont issues de la direction générale de la fonction publique (DGAFP), qui les publie depuis 1982. Cependant, en 1996, 1998 et 1999, manquent les données concernant La Poste et France-Télécom ; pour 2001, seules manquent les données de France-Télécom.

Tableau 3  
Les grèves \* dans la fonction publique et les entreprises

Années	« Fonction publique** » (1)	Entreprises privées et publiques nationalisées (2)	Total (1) + (2)	Le secteur privé et nationalisé par rapport au total (en %)
1982 .....	126 000	2 327 200	2 453 200	95
1983 .....	333 000	1 483 500	1 816 500	82
1984 .....	974 900	1 357 000	2 331 900	58
1985 .....	341 000	884 900	1 225 900	72
1986 .....	853 000	1 041 500	1 894 500	55
1987 .....	784 900	969 000	1 753 900	55
1988 .....	686 000	1 242 200	1 928 200	64
1989 .....	2 322 000	904 400	3 226 400	28
1990 .....	573 900	693 700	1 267 600	55
1991 .....	239 000	665 500	904 500	74
1992 .....	218 000	490 500	708 500	69
1993 .....	388 500	533 200	921 700	58
1994 .....	226 600	521 000	747 600	70
1995 .....	3 762 700	2 120 500	5 883 200	36
1996 .....	685 916	447 775	1 133 691	39
1997 .....	382 916	455 099	838 015	54
1998 .....	683 584	353 176	1 036 760	34
1999 .....	751 868	573 561	1 325 429	43
2000 .....	1 650 338	809 860	2 460 198	33
2001 .....	1 115 331	691 914	1 807 245	38

(\*) : En nombre de journées individuelles non travaillées (JINT), pour les conflits localisés et généralisés

(\*\*) : Il s'agit des journées individuelles non travaillées dans la fonction publique d'État. Ces données incluent en général France-Télécom et la Poste, sauf pour 1996, 1998 et 1999. Pour 2000 et 2001, la Poste est incluse mais pas France-Télécom.

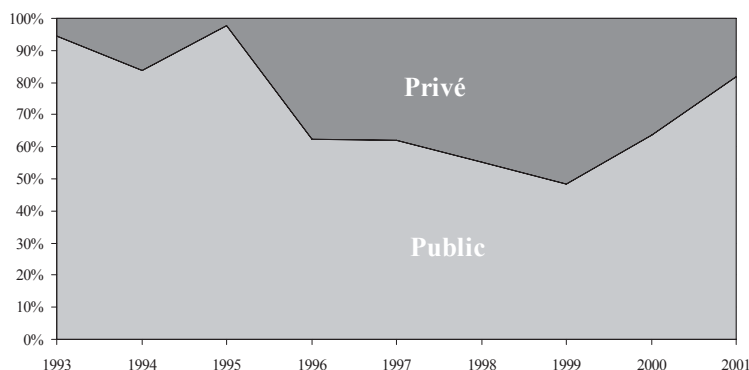
Ces données ne comprennent pas les grèves de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ( les chiffres de 1988 ne comprennent donc pas les grèves des infirmières, ceux de 1997 la grève des internes, ceux de 1999 la grève des médecins hospitaliers d'urgence),

Sources : DARES, DGAFP.

**Près de quatre conflits sur dix, parmi les cas étudiés, sont impulsés par la CGT seule**

La CGT impulse près de 42 % des conflits étudiés, en forte hausse par rapport aux années précédentes (graphique 7). La CFDT et la CGT-FO sont également plus souvent seules à l'initiative de grèves : 18 % en 2001 (contre 12 % en 2000) pour la CFDT, et 6 % en 2001 (contre 5 % en 2000) pour la CGT-FO. Cependant, plus du tiers des conflits résultent d'une initiative pluri-syndicale ; cette proportion, qui s'était fortement accrue entre 1998 et 1999, diminue progressi-

Graphique 8  
Partis respectives du privé et du public dans l'ensemble des jours de grève du secteur des transports \*



\* - Ce ratio rapporte, uniquement pour le secteur des transports, le nombre de jours de grève connus respectivement dans le public et le privé à l'ensemble des jours de grève du secteur.

Source : DARES et ministère de l'Équipement, des transports et du logement.

Tableau 2  
Taux de fréquence des grèves pour les conflits localisés \* selon les régions

	Journées individuelles non travaillées (en milliers)			Nombre de jours de grèves pour 1 000 salariés *			Effectifs Unédic au 31/12/2000 (en milliers)
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	
Ile-de-France.....	54	62	69	15	16	17	3 939,2
Champagne-Ardenne .....	12	36	10	42	116	31	318,3
Picardie .....	16	30	25	41	75	61	415,3
Haute-Normandie .....	9	6	3	21	14	6	460,8
Centre.....	9	16	6	16	26	11	611,4
Basse-Normandie.....	15	36	4	47	114	11	333,3
Bourgogne.....	7	14	10	19	38	27	382,7
Nord-Pas de calais .....	55	46	39	62	50	41	956,8
Lorraine .....	43	26	22	85	51	42	532,9
Alsace .....	11	29	15	23	58	29	523,4
Franche-Comté .....	7	8	3	25	30	11	289,9
Pays de la Loire .....	4	18	7	5	22	8	863,9
Bretagne.....	15	23	16	25	36	24	667,7
Poitou-Charentes .....	15	22	18	44	65	51	358,8
Aquitaine .....	15	42	30	24	66	45	658,4
Midi-Pyrénées.....	13	19	9	24	35	15	580,1
Limousin.....	4	15	11	32	109	76	147,6
Rhône-Alpes .....	34	54	41	22	34	25	1 654,6
Auvergne.....	7	14	6	26	50	21	290,8
Languedoc-Roussillon.....	6	31	19	16	76	44	431,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur .....	8	29	52	8	29	50	1 051,4
Corse.....	1	4	0,2	25	78	5	46,7
Activités non ventilées par région **.....	194	218	266	/	/	/	/
DOM (uniquement pour la Réunion et la Martinique)	14	8	9	/	/	/	/
<b>Ensemble .....</b>	<b>568</b>	<b>807</b>	<b>691</b>	<b>38</b>	<b>54</b>	<b>45</b>	<b>15 516</b>

\* - Ce taux représente le nombre de jours de grève pour 1 000 salariés, calculé sur l'effectif Unédic de l'année précédente.

\*\* - Conflits relevant de l'inspection générale du Ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Sources : DARES; Unédic ; Inspection générale du Ministère de l'équipement, des transports et du logement.



vement depuis. Par contre, les conflits déclenchés directement par les salariés, en dehors d'une intervention syndicale, voient leur part augmenter de cinq points en 2001.

69 % des conflits (contre 68 % en 2000 et 62 % en 1999) ont abouti à une satisfaction partielle ou totale des revendications exprimées, et 9 % à un engagement d'ouvrir des négociations. Ce sont ceux dont le motif initial est un problème de droit qui connaissent le plus fort taux de satisfaction totale, les conflits liés à l'emploi connaissant le plus d'échecs.

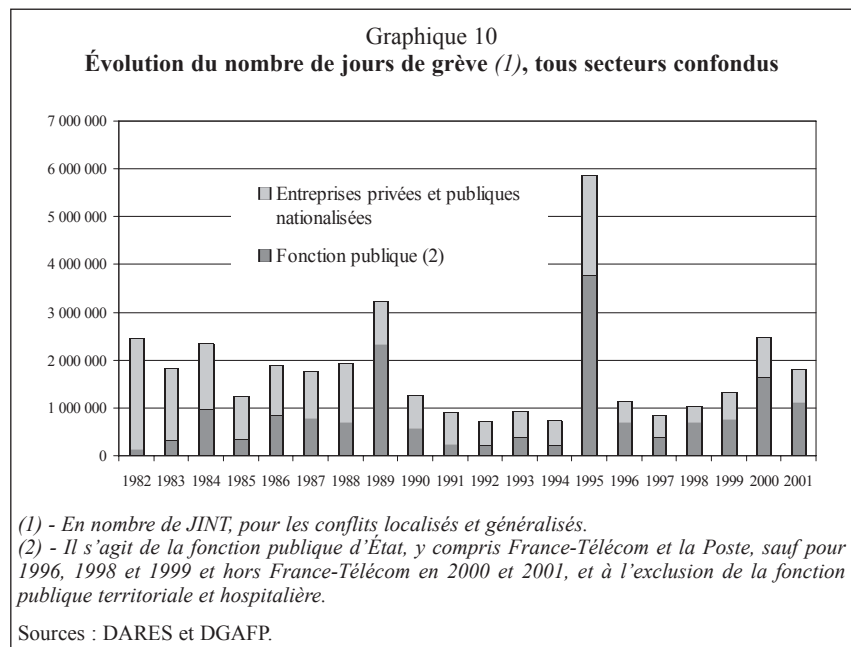
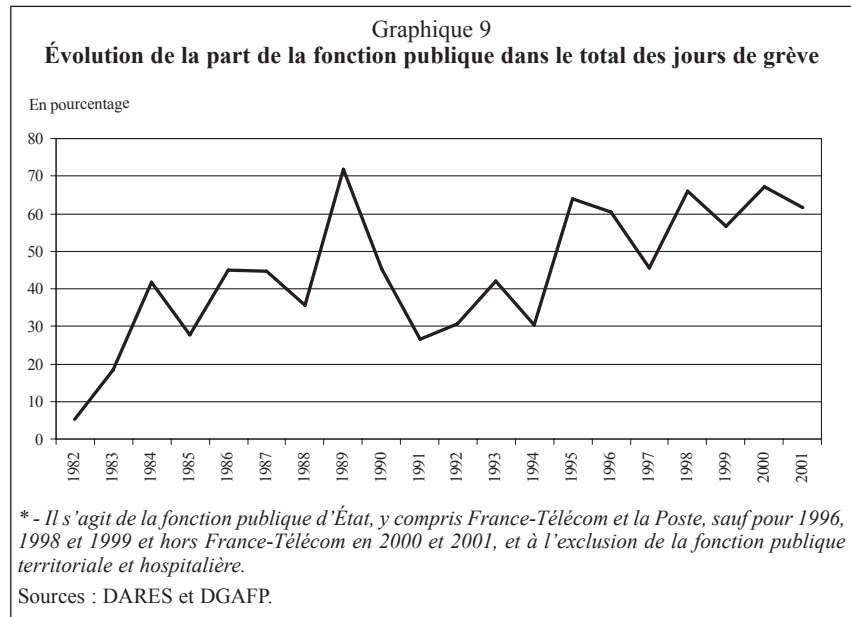
### Forte hausse des grèves dans le secteur des transports...

Le poids du secteur des transports est traditionnellement important dans la conflictualité. Le nombre de jours de grève y augmente depuis deux ans, passant de 197 340 en 1999 à 266 760 en 2001. Au total, dans l'ensemble des grèves de 2001, le poids relatif du secteur des transports est donc en hausse : il représente 39 % de l'ensemble des jours de grève dans les conflits localisés en 2001 (contre 28% en 2000).

Au sein des transports, le secteur public est à l'origine de la grande majorité des jours de grève (81 %). La prédominance du public dans l'activité conflictuelle des transports s'est nettement accentuée au cours des années récentes (graphique 8).

### ...et baisse d'environ un tiers dans la fonction publique

1 115 331 jours de grève ont été recensés en 2001 dans la fonction publique, en diminution de 32 % par rapport à 2000 (tableau 3). Sur les salaires ou la réduction du temps de travail, les négociations dans la fonction publique ont



pourtant donné lieu, notamment les 30 janvier et 22 mars 2001, à des journées de grève nationale avec une participation élevée.

La diminution du nombre de jours de grèves étant plus importante dans la fonction publique que dans les entreprises, la répartition de la conflictualité entre les deux secteurs public et privé se modifie légèrement entre 2000 et 2001 : la part des entreprises dans la conflictualité globale passe de 33 % à 38% du total annuel des jours de grève, et celle de la Fonction publique de 67% à 62%. Cet-

te inflexion s'inscrit toutefois dans une tendance de long terme qui voit la part de cette dernière augmenter depuis le début des années 90 (graphique 9).

Au total, le nombre de jours de grève, tous secteurs confondus, atteint 1 807 245 en 2001, en baisse de 27 % par rapport à 2000 (graphique 10).

Bureau NCI (DRT) ;  
Roselyne MERLIER (DARES).

## Premières Informations et Premières Synthèses pour l'année 2003

Avril 2003 - N° 14.1	<i>Premières Synthèses</i>	Les contrats courts : sources d'instabilités mais aussi tremplin vers l'emploi permanent.
Avril 2003 - N° 14.2	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en février 2003.
Avril 2003 - N° 14.3	<i>Premières Informations</i>	Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2002 : persistance des créations d'emplois.
Avril 2003 - N° 15.1	<i>Premières Informations</i>	Les six premiers mois de mise en oeuvre des contrats jeunes en entreprise.
Avril 2003 - N° 16.1	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en février 2003 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.
Avril 2003 - N° 16.2	<i>Premières Synthèses</i>	Les rémunérations dans les établissements de santé privés : Évolutions 1999-2001 et comparaisons avec l'ensemble du secteur hospitalier
Avril 2003 - N° 16.3	<i>Premières Informations</i>	Les mouvements de main-d'oeuvre au troisième trimestre 2002 : augmentation des entrées.
Avril 2003 - N° 17.1	<i>Premières Informations</i>	Les tensions sur le marché du travail en décembre 2002.
Mai 2003 - N° 18.1	<i>Premières Synthèses</i>	L'offre de formation : reprise de l'activité en 2000.
Mai 2003 - N° 18.2	<i>Premières Synthèses</i>	La dépense nationale de formation professionnelle en 2000 : une orientation particulière vers les jeunes.
Mai 2003 - N° 19.1	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en mars 2003.
Mai 2003 - N° 19.2	<i>Premières Synthèses</i>	Le retournement de conjoncture en 2001-2002 : que sont devenues les « difficultés de recrutement » ?
Mai 2003 - N° 20.1	<i>Premières Synthèses</i>	Autonomie et communication dans le travail : les effets des nouvelles technologies.
Mai 2003 - N° 20.2	<i>Premières Informations</i>	L'intérim au quatrième trimestre 2002 : stabilité.
Mai 2003 - N° 21.1	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en mars 2003 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.
Mai 2003 - N° 21.2	<i>Premières Informations</i>	Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'oeuvre au 1 <sup>er</sup> trimestre 2003.
Mai 2003 - N° 22.1	<i>Premières Synthèses</i>	La rémunération des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus en 2001.
Juin 2003 - N° 23.1	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en avril 2003.
Juin 2003 - N° 24.1	<i>Premières Synthèses</i>	Organisation du travail : comment les salariés vivent le changement.
Juin 2003 - N° 25.1	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en avril 2003 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.
Juin 2003 - N° 25.2	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié au premier trimestre 2003 : l'emploi se replie.
Juin 2003 - N° 26.1	<i>Premières Synthèses</i>	Insertion par l'activité économique : plus de la moitié des salariés retrouve un emploi hors structure.
Juin 2003 - N° 26.2	<i>Premières Informations</i>	Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au 1 <sup>er</sup> trimestre 2003.
Juillet 2003 - N° 27.1	<i>Premières Informations</i>	Les mouvements de main-d'oeuvre au quatrième trimestre 2002 : les démissions diminuent.
Juillet 2003 - N° 27.2	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en mai 2003.
Juillet 2003 - N° 27.3	<i>Premières Informations</i>	Conjoncture de l'emploi et du chômage au premier trimestre 2003. Au creux de la vague ?
Juillet 2003 - N° 28.1	<i>Premières Synthèses</i>	Les métiers en région dans les années 90 : redistribution des emplois, migrations et vieillissement.
Juillet 2003 - N° 28.2	<i>Premières Synthèses</i>	Les nouveaux usages du licenciement pour motif personnel.
Juillet 2003 - N° 28.3	<i>Premières Informations</i>	Les tensions sur le marché du travail en mars 2003.
Juillet 2003 - N° 29.1	<i>Premières Synthèses</i>	Les établissements à main d'oeuvre-qualifiée plus attentifs à la gestion prévisionnelle des effectifs selon l'âge
Juillet 2003 - N° 29.2	<i>Premières Synthèses</i>	Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant ?
Juillet 2003 - N° 30.1	<i>Premières Informations</i>	Les bénéficiaires de la revalorisation du SMIC et des garanties mensuelles au 1 <sup>er</sup> juillet 2002.
Juillet 2003 - N° 30.2	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en mai 2003 : indicateurs mensuels
Juillet 2003 - N° 31.1	<i>Premières Synthèses</i>	L'activité du réseau des missions locales et des PAIO en 2001 : des entretiens plus fréquents pour les jeunes de bas niveau.
Juillet 2003 - N° 31.2	<i>Premières Synthèses</i>	En 2002, un marché du travail gagné par le ralentissement conjoncturel.
Août 2003 - N° 32.1	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en juin 2003.
Août 2003 - N° 33.1	<i>Premières Synthèses</i>	Durée annuelle du travail et outils de flexibilité du temps de travail en 2001.
Août 2003 - N° 33.2	<i>Premières Synthèses</i>	L'opinion des Français sur le chômage et les politiques de l'emploi : le pessimisme s'accroît en 2003.

**PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES** sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.

Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.